



Délibération n° 3.5.3 b)

Objet de la délibération : Budget annexe LOSANGE –Affectation du résultat 2019

*Monsieur le Maire ne prend pas part au vote*

Le Conseil municipal,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019,

Constate que le compte administratif fait apparaître un résultat de fonctionnement global de : 0 €

Pour mémoire prévisions budgétaires :	
Virement à la section d'investissement C/023	0,00 €
Solde d'exécution d'investissement	
Déficit d'investissement de clôture : A	- 269 529,62 €
Reste à réaliser Investissements :	
• Recettes : B	0,00 €
• Dépenses : C	0,00 €
Besoin de financement : A+B-C	0,00 €

Après en avoir délibéré,

**DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :**

<u>En priorité :</u>	
A la couverture du besoin de financement C/1068 :	0,00 €
<u>Pour le solde</u>	
Au Déficit d'investissement reporté C/001 :	269 529,62 €
A l'excédent de fonctionnement reporté C/002 :	0,00 €

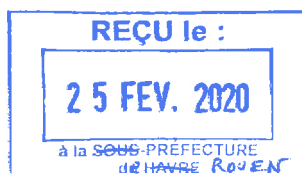
**AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente**

Envoi en sous-préfecture : 22/02/2020

Affichage en mairie : 25/02/2020

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,  
Et ont, les membres présents, signé au registre après  
lecture.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean-Marc VASSE



*7, avec Fauville au coeur*

Auzouville-Auberbosc  
Bennetot  
Bermonville  
Fauville-en-Caux  
Ricarville  
St-Pierre-Lavis  
Ste-Marguerite-sur-Fauville

Délibération n° 3.5.3 a)

Objet de la délibération : Budget annexe Losange - approbation du CA 2019

*Monsieur le Maire ne prend pas part au vote*

Le Conseil municipal,

Vu le compte administratif 2019 arrêté comme suit :

Commune de Terres de Caux :

- Section de fonctionnement : dépenses : 0,00 €
- Section de fonctionnement : recettes : 0,00 €

Soit un excédent de fonctionnement de 0,00 €

- Section d'investissement : dépenses : 269 529,62 €
- Section d'investissement : recettes : 0,00 €

Soit un déficit d'investissement de 269 529,62 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**APPROUVE** le compte administratif du budget annexe « Losange » de la commune de Terres de Caux pour l'exercice 2019.

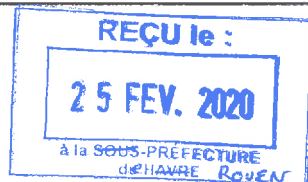
**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,  
Et ont, les membres présents, signé au registre après lecture.

Envoi en ~~sous~~-préfecture : 22/02/2020

Affichage en mairie : 25/02/2020

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean-Marc VASSE



*7, avec Fauville au coeur*

Auzouville-Auberbosc  
Bennetot  
Bermonville  
Fauville-en-Caux  
Ricarville  
St-Pierre-l'avis  
Ste-Marguerite-sur-Fauville

**Délibération n° 3.5.4**

Objet de la délibération : **Budget principal : débat d'orientation budgétaire 2020**

Le Conseil Municipal

Vu le débat d'orientation budgétaire durant ladite séance de conseil municipal

Après en avoir délibéré,

**Prend acte, à l'unanimité, de la tenue du débat d'orientation budgétaire sur les budgets principal et annexes 2020 de la commune**

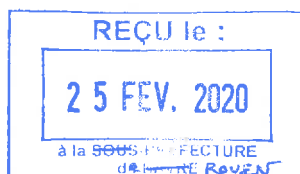
**Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte an application de la présente.**

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,  
Et ont, les membres présents, signé au registre après lecture.

Envoi en sous-préfecture : 22/02/2020

Affichage en mairie : 25/02/2020

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean-Marc VASSE



*7, avec Fauville au coeur*

Auzouville-Auberbosc  
Bennetot  
Bermonville  
Fauville-en-Caux  
Ricarville  
St-Pierre-Lavis  
Ste-Marguerite-sur-Fauville

Délibération n° 3.5.1 a)

Objet de la délibération : Budget principal - approbation du CA 2019

*Monsieur le Maire ne prend pas part au vote*

Le Conseil municipal,

Vu le compte administratif 2019 arrêté comme suit :

Commune de Terres de Caux :

- Section de fonctionnement : dépenses : 3 821 838,07 €
- Section de fonctionnement : recettes : 4 815 298,50 €

**Soit un excédent de fonctionnement de 993 460,43 €**

- Section d'investissement : dépenses : 867 945,49 €
- Section d'investissement : recettes : 896 345,05 €

**Soit un excédent d'investissement de 28 399,56 €**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**APPROUVE** le compte administratif du budget principal de la commune de Terres de Caux pour l'exercice 2019.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

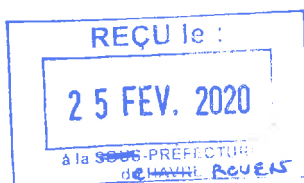
Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,

Et ont, les membres présents, signé au registre après lecture.

Envoi en ~~sous~~-préfecture : 22/02/2020

Affichage en mairie : 25/02/2020

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean-Marc VASSE



*7, avec Fauville au coeur*

Auzouville-Auberbosc  
Bennetot  
Bermonville  
Fauville-en-Caux  
Ricarville  
St-Pierre-Lavis  
St-Marguerite-sur-Fauville

Délibération n° 3.5.1 b)

Objet de la délibération : Budget principal –Affectation du résultat 2019

*Monsieur le Maire ne prend pas part au vote*

Le Conseil municipal,

Vu la délibération n°3.3.a votée le 27 avril 2017 portant sur l'affectation du résultat de clôture du budget annexe de la Zone d'activité du parc, non encore intégré au résultat du budget principal,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de la Commune de Terres de Caux de l'exercice 2019 séance tenante,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019,

Constate que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement global de : 993 460,43 €, auquel doit s'ajouter l'excédent de clôture de la section de fonctionnement 2017 du budget de la Zone d'activité du parc, comme le prévoyait la délibération visée ci-dessus, d'un montant de 12 904,02 €

Pour mémoire prévisions budgétaires :	
Virement à la section d'investissement C/023	754 733 €
Solde d'exécution d'investissement	
Excédent d'investissement de clôture : A	28 399,56 €
Reste à réaliser Investissements :	
• Recettes : B	170 406,00 €
• Dépenses : C	426 100,00 €
Besoin de financement : A+B-C	227 294,44 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :**

<b>En priorité :</b>	
A la couverture du besoin de financement C/1068 :	419 509,20 €
<b>Pour le solde</b>	
A l'excédent d'investissement reporté C/001 :	28 399,56 €
A l'excédent de fonctionnement reporté C/002 :	586 855,25 €
	(573 951,23€+12 904,02 €)

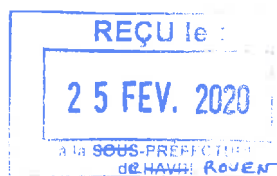
**AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente**

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,  
Et ont, les membres présents, signé au registre après  
lecture.

Envoi en sous-préfecture : 22/02/2020

Affichage en mairie : 25/02/2020

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au coeur

Auzouville-Auberbosc  
Bennetot  
Bermouville  
Fauville-en-Caux  
Ricarville  
St-Pierre-Lavis  
Ste-Marguerite-sur-Fauville

Délibération n° 3.5.2 b)

Objet de la délibération : Budget annexe Gendarmerie –Affectation du résultat 2019

*Monsieur le Maire ne prend pas part au vote*

Le Conseil municipal,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019,

Constate que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement global de : 24 252,63 €

Pour mémoire prévisions budgétaires :	
Virement à la section d'investissement C/023	0 €
Solde d'exécution d'investissement	
Déficit d'investissement de clôture : A	- 1 048 250,92 €
Reste à réaliser Investissements :	
• Recettes : B	1 482 651,00 €
• Dépenses : C	0,00 €
Capacité de financement : A+B-C	434 400,08 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :**

<u>En priorité :</u>	
A la couverture du besoin de financement C/1068 :	24 252,63 €
<u>Pour le solde</u>	
Au déficit d'investissement reporté C/001 :	- 1 048 250,92 €
A l'excédent de fonctionnement reporté C/002 :	

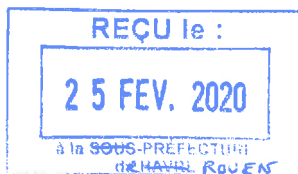
**AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente**

Envoi en sous-préfecture : 22/02/2020

Affichage en mairie : 25/02/2020

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,  
Et ont, les membres présents, signé au registre après  
lecture.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean-Marc VASSE



*7, avec Fauville au coeur*

Auzouville-Auberbosc  
Bennetot  
Bermouville  
Fauville-en-Caux  
Ricarville  
St-Pierre-Lavis  
Ste-Marguerite-sur-Fauville

Délibération n° 3.5.2 a)

Objet de la délibération : Budget annexe Gendarmerie - approbation du CA 2019

*Monsieur le Maire ne prend pas part au vote*

Le Conseil municipal,

Vu le compte administratif 2019 arrêté comme suit :

- Section de fonctionnement : dépenses : 34 068,86 €
  - Section de fonctionnement : recettes : 58 321,49 €
- Soit un excédent de fonctionnement de 24 252,63 €
- Section d'investissement : dépenses : 1 059 800,40 €
  - Section d'investissement : recettes : 11 549,48 €
- Soit un déficit d'investissement de 1 048 250,92 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**APPROUVE le compte administratif du budget annexe « Gendarmerie » de la commune de Terres de Caux pour l'exercice 2019.**

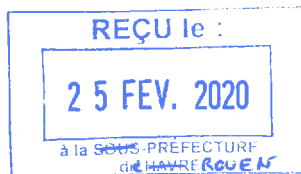
**AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.**

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,  
Et ont, les membres présents, signé au registre après lecture.

Envoi en sous-préfecture : 22/02/2020

Affichage en mairie : 25/02/2020

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean-Marc VASSE



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' and 'V' followed by a horizontal line.

*7, avec Fauville au coeur*

Auzouville-Auberbosc  
Bennetot  
Bermonville  
Fauville-en-Caux  
Ricarville  
St-Pierre-Lavis  
Ste-Marguerite-sur-Fauville